

Le prix des repas dans les cantines va-t-il augmenter ?

Dans un contexte de guerre en Ukraine et d'inflation, « **les matières premières ont connu une augmentation annuelle de 0,6 % selon l'indice des prix à la consommation – alimentation de décembre 2021** », indique le maire de Caen, Joël Bruneau, dans une décision datée du 13 mai dernier.

La Ville confirme la stabilité des tarifs de la restauration scolaire, avec une augmentation d'« **uniquement 1 % pour la rentrée scolaire 2022-2023** », afin de limiter l'impact sur les familles. Ainsi, les repas dans les écoles maternelles et élémentaires publiques augmenteront de deux à quatre centimes, selon le quotient CAF.

La mairie rappelle que 61,5 % des familles peuvent prétendre à l'application d'un tarif préférentiel en fonction de leur quotient CAF.

La hausse concernant les enseignants est la plus significative, avec douze centimes de plus par repas. Ceux des stagiaires, non rémunérés, des écoles ou des restaurants scolaires, en revanche, seront désormais gratuits, à partir du 1^{er} septembre.



Les repas dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de Caen vont augmenter de deux à quatre centimes. Archives - Franck Dubray / illustration